



**FORCE OUVRIERE : FO GENERALI**  
Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



Retrouvez-nous sur : <http://fogeneralifrance.fr>

Le 4 avril 2022

## **Face à la hausse des prix il faut ouvrir d'urgence une négociation sur les salaires !**

Chères Collègues, Chers Collègues,

La hausse des prix atteint des sommets historiques inconnus depuis des décennies.

Les produits alimentaires ont augmenté de plus de 10 % mettant en difficulté nombre de familles. Les prix de l'énergie ont explosé ce qui est pour tous insupportable.

Le taux officiel d'inflation est de l'ordre de 5 % mais tous les observateurs s'attendent à ce qu'il dépasse 10 %. Et on parle du taux officiel et non de la réalité vécue par nombre de salariés qui peut être plus durement ressentie. Le pouvoir d'achat des salaires est en chute.

La participation et l'intéressement sont très faibles si on les met en rapport avec les résultats de Generali France.

**Notre syndicat FO demande l'ouverture d'une négociation pour une augmentation générale des salaires au moins égale à la véritable hausse des prix, avec un minimum annuel de 3000 €.**

Nous publions ci-dessous notre message de ce jour à la Direction.

Notre syndicat FO a refusé la signature du dernier accord de NAO parce qu'il aboutissait à baisser le pouvoir d'achat des salariés. Mais aujourd'hui, même les signataires doivent reconnaître que la situation a évolué et que la hausse des prix atteint des niveaux qu'ils n'avaient pas anticipés.

**C'est pourquoi nous pensons qu'il est possible et nécessaire de nous unir pour soutenir la demande de négociation urgente sur les salaires dans cette nouvelle situation et pour discuter d'une éventuelle action comme c'est le cas dans de nombreuses entreprises.**

Nous nous sommes adressés aux autres organisations syndicales.

Nous vous tiendrons informés des suites de nos initiatives dans ce contexte d'urgence.

Vous pouvez nous contacter, en toute confidentialité par mail à [fogenerali@yahoo.fr](mailto:fogenerali@yahoo.fr) ou par téléphone au 06 99 84 28 70)

Notre message à la Direction :

Saint-Denis, le 4 avril 2022

Mesdames, Messieurs,

Au nom du syndicat FO que nous représentons, nous vous demandons l'ouverture d'une négociation relative aux salaires, en raison de la situation économique exceptionnelle que traversent et subissent les salariés.

Tous les observateurs avertis sont d'accord pour constater un taux d'inflation officiel actuellement à 5% mais qui ne cesse d'augmenter et devrait, d'après les prévisions les plus raisonnables, osciller entre 8 et 10% en fin d'année.

L'augmentation constante du coût de la vie quotidienne, notamment celui de l'énergie et des carburants, place les salariés dans une situation très difficile voire intenable pour certains.

**Notre syndicat FO réclame une augmentation générale, pour tous et sans discrimination, au moins égale à la véritable hausse des prix subie par les salariés depuis maintenant plusieurs années.**

Il est impensable pour FO que les salariés soient aussi mal traités au vu des bénéfices records que Generali a obtenus.

**Compte tenu de la hausse des prix subie par les plus bas salaires qui sont les plus durement touchés, nous demandons une augmentation minimale de 3000 €.**

Nous vous demandons de prendre en considération le caractère urgent de la situation et vous remercions de bien vouloir ouvrir cette négociation dans les plus brefs délais.

Vous souhaitant une bonne journée.

Cordialement,



**Ces sujets vous intéressent ?  
Vous voulez nous rejoindre ?  
N'hésitez pas à nous contacter !**

**Vous pouvez nous faire part de vos questions,  
de vos propositions : réponse assurée en  
toute confidentialité.**

**[fogenerali@yahoo.fr](mailto:fogenerali@yahoo.fr)**

**Rencontrez notre équipe syndicale !  
Nous tenons une permanence à Saint-Denis  
dans le local syndical FO (W01B1 026M)  
le mardi dès 13 heures**